

Commune de BRUYERES-LE-CHATEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° DCM2022/28

Date de Convocation : 21/06/2022

Date d'Affichage : 21/06/2022

Nombre de Conseillers :

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 20

VOTANTS : 22

L'an deux mil vingt-deux le vingt-sept juin à 20 h 30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 juin 2022, s'est réuni à l'Espace Bruyères Loisirs Culture, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry ROUYER, Maire.

Etaient présents : François ALLERMOZ, Hervé DEJOUX, Willy DESHAYES, Jeannine GATIN, Bruno GERVOT, Arnaud GIRARD, Damien HENO, Sophie HUBERT-TIPHANGNE, Richard LEGLAIVE, Emmanuel L'HOMME, Virginie MARTINS-MELO, Valérie PAMART, Joël PEROT, Sébastien PION, Valérie PIQUE, Didier PREHU, Nathalie RAYMON, Thierry ROUYER, Lucile TISSERAND, Gwenaëlle WARNET. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Camille BERTINE par M.ROUYER, Laurent FOURMOND par Mme GATIN.

Absente excusée : Amélia PEREIRA.

Secrétaire de séance : M.GIRARD.

**OBJET : Tarification des services municipaux**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°DCM2021/26 relative aux tarifs des services municipaux,

VU l'avis favorable de la commission communication-participation citoyenne-économie de proximité du 08/06/2022,

VU l'avis favorable de la commission Finances du 09/06/2022,

VU l'information faite aux membres de la commission Scolaire, enfance et jeunesse – Gestion du patrimoine et des bâtiments – Sécurité le 16/06/2022,

CONSIDERANT la demande croissante de location de la Salle des Anciens et de l'Espace Bruyères Loisirs Culture, CONSIDERANT la nécessité de modifier les formats et les modalités de parutions des publicités dans le « Magazine des Bruyérois »,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de modifier les tarifs des services municipaux à compter du 01/09/2022,

Après avoir entendu l'exposé de M.Arnaud GIRARD, Maire-adjoint délégué au Scolaire, enfance, jeunesse, Gestion du patrimoine et des bâtiments – Sécurité, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le tableau récapitulatif des tarifs des services municipaux ci-annexé, et APPLIQUE ces tarifs à compter du 01/09/2022,

- AUTORISE M.Le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'application et à la poursuite de la présente délibération et notamment à signer toutes pièces en la matière.

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme au Registre,

Le Maire



Thierry ROUYER

## TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX (délibération N° DCM2022/28 du 27/06/2022)

OBJET	TARIFS	OBSERVATIONS	
Photocopies documents adm	A4 noir et blanc A4 couleur A3 noir et blanc A3 couleur CD	0.18 € / par page 0.23 € / par page 0.25 € / par page 0.34 € / par page 2.75 €	
	56 x 77.5 - 4 parutions consécutives	100 €	
	160 x 56 - 4 parutions consécutives	200 €	
	Tournage film	1 500€ / 24 heures	
	Benne	10 €/jour	
	Echafaudage	1.30 € / ml / jour	
Encarts publicitaires magazine municipal	Kiosque de vente immo	18 € / m <sup>2</sup> / mois	
	Enlèvement dépôts sauvages	120 € / m3	Forfait jusqu'à 8 semaines / an sans notion emprise au sol
	Marché plein-vent	160 € / an	Forfait jusqu'à 24 semaines / an sans notion emprise au sol
	Marché plein-vent	360 € / an	Forfait jusqu'à 48 semaines / an sans notion emprise au sol
	Marché plein-vent	480 € / an	Présence régulière avec convention annuelle / 2 demi-journées par semaine sans notion d'emprise au sol
	Marchands ambulants	720 € / an + forfait électricité 30€ par an	
Occupation domaine public	Marchands ambulants	50 € / jour	Présence occasionnelle sans convention / 3 fois par an maximum sans notion d'emprise au sol
	Commerçants centre-village situés au 32 bis rue de la Libération	Gratuit	Concerne l'allée avec les bancs devant les boutiques (présentoirs cartes, caddies, rotisserie, stands dégustation occasionnels ...)
	Marché de Noël	50 € / jour pour les professionnels 35 € / jour pour les non professionnels	jauge 60% de professionnels / 40 % non professionnels
	Salon de la Gastronomie Brocante	50 € / jour 6 € / mètre linéaire	
	Salle des Anciens - Bruyères	250 € / 24h	Acompte 200 € / Caution de 200 € ménage et 800 € locaux
	Salle des Anciens - Extérieur	400 € / 24h	Acompte 200 € / Caution de 200 € ménage et 800 € locaux
Location de salles	Espace BLC - Bruyères	250 € / 24h	Caution de 500 € ménage et 1000 € locaux
	Espace BLC - Extérieur	500 € / 24h	Caution de 500 € ménage et 1000 € locaux
	Columbarium - 15 ans	400 €	
	Columbarium - 30 ans	650 €	
	Concession - 15 ans	150 €	
	Concession - 30 ans	250 €	
Cimetière	Concession - 50 ans	509 €	